

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?

PRIX JANINE-MATTE 2026



*La nouvelle signature visuelle du prix
est en cours d'élaboration!*

Le prix Innovation devient le prix Janine-Matte.

Ce nouveau nom rend hommage à Janine Matte, pharmacienne émérite et ancienne présidente de l'Ordre, reconnue pour son leadership visionnaire et son engagement.

Créé en 2011, ce prix récompense désormais une initiative ou une contribution qui introduit une nouveauté significative dans la pratique pharmaceutique ou l'organisation des soins. L'innovation ne se limite pas à la technologie ou aux nouveaux outils : elle inclut également la créativité dans la résolution de problèmes, la capacité d'adaptation aux besoins émergents et l'aptitude à ouvrir de nouvelles perspectives pour la profession.

Les candidatures seront étudiées par le comité d'attribution des prix et **la remise aura lieu en juin 2026. Plus amples détails à venir.**

CRITÈRES D'ATTRIBUTION :

Caractère innovateur du modèle proposé

Le(La) candidat(e) a développé un ou des modèles originaux de prestation de soins pharmaceutiques et/ou des outils de soutien innovateurs.

Qualité des soins

Les actions du(de la) candidat(e) ont conduit à une amélioration de la qualité des soins et/ou des outils de soutien destinés aux pharmaciens(ne)s.

Impact pour les patient(s)

Les actions du(de la) candidat(e) ont conduit à une satisfaction élevée des patient(s) et/ou des pharmaciens(ne)s ou autres professionnels qui en ont bénéficié.

Impact pour les collègues

Les actions du(de la) candidat(e) ont comblé un besoin des pharmaciens(ne)s. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.

Impact pour la population

Les actions du(de la) candidat(e) ont comblé un besoin de la population. Le fait qu'elles aient fait l'objet d'une évaluation constitue un atout.

Interdisciplinarité (ex. GMF, CRSP...)

Les actions du(de la) candidat(e) ont permis de favoriser un travail en intra ou interdisciplinarité.

Rétroaction

Le projet a fait l'objet d'une évaluation.

EXIGENCES :

1. Le(La) candidat(e) doit être membre de l'Ordre.
2. Le(La) candidat(e) peut présenter lui(elle)-même sa candidature, mais il(elle) doit être appuyé(e) de deux membres en règle de l'Ordre qui ne doivent pas faire partie du comité d'attribution des prix. Il n'est pas recommandé qu'un(e) employé(e) permanent de l'Ordre appuie une candidature.
3. Les candidatures doivent être accompagnées :
 - a. d'un curriculum vitae récent du(de la) candidat(e) (d'un maximum de 5 pages);
 - b. d'une lettre de présentation;
 - c. d'un dossier de candidature (dactylographié) témoignant des réalisations du(de la) candidat(e) en lien avec les critères d'attribution du prix (dossier d'un maximum de 10 pages : liste des réalisations, descriptif du ou des projets). Le dossier peut être accompagné d'annexes et contenir des liens hypertextes.
4. Le(La) candidat(e) ne peut occuper la fonction d'administrateur(trice) de l'Ordre à tout moment du processus de sélection ni même être membre du comité d'attribution des prix.
5. Le(La) candidat(e) ne peut être membre du conseil d'administration d'une association de pharmacien(ne)s ou occuper un poste de dirigeant(e) dans une association ou une chaîne et bannière.
6. Si le travail d'un groupe est soumis pour étude, une personne responsable doit être désignée comme récipiendaire au nom du groupe.



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC
Présent pour vous

PRIX JANINE-MATTE 2026
PROPOSITION DE
MISE EN CANDIDATURE

Candidat(e) proposé(e) :

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Courriel			

Deux proposeurs(euses) :

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

Nom et prénom			N° de permis
N°	Rue	Ville	Code postal
Signature			

À noter que les candidatures non sélectionnées sont conservées pendant une période de deux ans. Ainsi, il n'est pas nécessaire de présenter le(la) candidat(e) à nouveau l'année suivante, s'il(si elle) n'a pas remporté le prix de l'année en cours.

LE PRÉSENT FORMULAIRE DOIT ÊTRE :

- ☐ signé par les deux proposeurs(euses);
- ☐ accompagné :
 - d'un curriculum vitæ récent du(de la) candidat(e);
 - d'une lettre de présentation; et
 - d'un dossier de candidature.

LE DOSSIER COMPLET DOIT ÊTRE envoyé, par courriel, à communic@opq.org au plus tard **le 23 janvier 2026, à 16 h.**

APPEL DE CANDIDATURES

DES PHARMACIENS EXCEPTIONNELS,
LE QUÉBEC EN COMPTE PLUSIEURS!

Et si c'était vous?



ORDRE DES **PHARMACIENS** DU QUÉBEC

Présent pour vous

LISTE DES LAURÉAT(E)S



- 🏆 2025 Programme de gestion thérapeutique des médicaments
- M. Ghislain Bérard (201116)
- 🏆 2024 Projet Magistrales Québec (Denis Lebel)
- 🏆 2023 M. Philippe Chartrand (040803)
- 🏆 2022 M^{me} Catherine Plamondon (203320)
- 🏆 2021 M. Marc-André Mailhot (204247)
- 🏆 2020 M. Jean-Louis Jr Auger (91129)
- 🏆 2019 M. Daniel Jia Gordon Thirion (97251)
- 🏆 2018 M^{me} Rachel Rouleau (93151)
- 🏆 2017 M. Alexandre Chagnon (213910)
- 🏆 2016 M. Thomas Joly-Mischlich (210842)
- 🏆 2015 M. Olivier Bernard (204285)
- 🏆 2014 M. Denis Lebel (92293)
- 🏆 2013 M. Jean-François Bussi res (87269)
- 🏆 2012 M. Philippe De Grandpr  (206161)
- 🏆 2011 M. Simon Lessard (98262)